



Processus d'accueil de l'administrateur

L'accueil d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration de canoë-kayak Québec est une étape essentielle pour intégrer un bénévole dans l'organisation.

Pour faciliter l'intégration, le membre sera accueilli par ses nouveaux collègues par une courte présentation de chacun lors d'une première réunion et présentera les valeurs et la mission de l'association. L'accès au « DRIVE » des administrateurs de CKQ lui sera envoyé par courriel.

L'administrateur pourra consulter, dans le drive ou sur le site web de CKQ, les règlements généraux, les états financiers, la gestion financière, les politiques administratives, le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, les procès-verbaux, les rapports annuels, le plan stratégique, les formations offertes et bien plus. Un onglet du site web de CKQ présente les formations offertes aux entraîneurs, aux officiels et aux administrateurs. Une grille de consolidation des documents à distribuer aux membres du conseil d'administration, sera donnée au nouvel administrateur.

Afin d'intégrer le nouveau membre, un mentor pourrait lui être affecté, selon la disponibilité du membre du CA.

Canoë-Kayak Québec croit en la qualité d'accueil d'un nouvel administrateur afin de garantir une intégration fluide et efficace. Une attention personnelle peut influencer le succès et la satisfaction de l'administrateur dans son rôle.